

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00253

Numéro SIREN : 800 715 906

Nom ou dénomination : 2 AB

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2018 sous le numéro de dépôt B2018/012539

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/012539**
n° de gestion : **2014B00253**
n° SIREN : **800 715 906 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 14/11/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2 AB - Société à responsabilité limitée
324 rue Chanteclair 42170 Saint-just-saint-rambert -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



675265

Désignation de l'entreprise SARL 2 ABNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 324 RUE CHANTECLAIR42170 ST JUST ST RAMBERTNuméro SIRET * 8 0 0 7 1 5 9 0 6 0 0 0 1 5Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le		
				<u>3 0 0 6 2 0 1 8</u>	<u>3 0 0 6 2 0 1 7</u>		
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	770	030	274	496	650
	Immobilisations financières * (1)	040	220 000	042	220 000	220 000	
Total I (5)		044	220 770	048	220 496	220 650	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068	157 098	070	157 098	93 469	
	Autres * (3)	072	248 499	074	248 499	206 052	
	Valeurs mobilières de placement	080	270 690	082	270 690	235 211	
	Disponibilités	084	149 151	086	149 151	86 976	
	Charges constatées d'avance *	092	723	094	723	854	
	Total II	096	826 161	098	826 161	622 562	
	Total général (I+II)		110	1 046 931	112	1 046 657	843 212
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		500	500		
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		397 231	162 829		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		235 638	234 403		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		638 369	402 731		
	Total II	154					
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156					
	Emprunts et dettes assimilées	164		70 604	93 569		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169		23 187	3 579		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	172	39 809	314 497	343 332		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		408 288	440 481		
Total général (I + II + III)		180		1 046 657	843 212		
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	46 976	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	236 298	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2018

Page 30

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2 AB

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 1 8
Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	360 917	340 478
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	6 299	3 378
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	367 216	343 856
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	5 125	4 788
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier - immobilier			242	61 726	36 560
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243	1 333	244	24 486	16 817
	Rémunérations du personnel *				250	273 247	243 837
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		180
	Dotations aux amortissements *				254	154	120
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	2	3
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	364 739	302 305
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	2 478	41 551
	Produits financiers			(III)	280	238 627	208 139
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294	2 122	2 709
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	317	45
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	3 028	12 534
B - RÉSULTAT FISCAL	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	235 638	234 403
	Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	235 638	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	3 028	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	6 669	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entrepr. nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	20 184	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
DÉFICITS	Déficits antérieurs reportables : *			dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	20 184	372

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 046 656.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 360 917.44Euros et dégageant un bénéfice de 235 638.01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société 2 AB cède sa participation de 40 % dans la société NOE en totalité.

De plus, 2 AB rachète 40% de parts de la société JULIETTE, pour en détenir 100%.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	770		
TOTAL	770		
Autres participations	220 000		
TOTAL	220 000		
TOTAL GENERAL	220 770		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			770	770
TOTAL			770	770
Autres participations			220 000	220 000
TOTAL			220 000	220 000
TOTAL GENERAL			220 770	220 770

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	120	154		274
TOTAL	120	154		274
TOTAL GENERAL	120	154		274

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	154				
TOTAL	154				
TOTAL GENERAL	154				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	157 098	157 098	
Impôts sur les bénéfices	8 416	8 416	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 785	3 785	
Groupe et associés	236 298	236 298	
Charges constatées d'avance	723	723	
TOTAL	406 320	406 320	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	156	156		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	70 448	23 472	46 976	
Fournisseurs et comptes rattachés	23 187	23 187		
Personnel et comptes rattachés	125 000	125 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 956	119 956		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 063	26 063		
Autres impôts taxes et assimilés	2 864	2 864		
Groupe et associés	39 809	39 809		
Autres dettes	805	805		
TOTAL	408 288	361 312	46 976	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	22 870			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts	10.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	145 799
Disponibilités	75
Total	145 874

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 681
Dettes fiscales et sociales	247 770
Autres dettes	85
Total	265 693

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	723
Total	723

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	402 731
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	402 731
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	402 731
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	235 638
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	638 369
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	235 638
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	235 638

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Productions vendue de services	360 917
Total	360 917

Répartition par secteur géographique	Montant
France	360 917
Total	360 917

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 122	238 627
Dont entreprises liées	2 122	236 232

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	238 983	3 028
Résultat exceptionnel (hors participation)	317-	
Résultat comptable (hors participation)	238 666	3 028

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		160 000
Nantissement parts NOE	130 000	
Nantissement parts JULIETTE	30 000	
Total (1)		160 000
(1) Dont concernant les filiales		160 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Mr Antoine BARTHELEMY	22 400
Mme Alexandra BONNASSIEUX	22 400
Total	44 800

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- JULIETTE	766 725	60.00	470 606
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- NOE	874 217	40.00	474 959
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes code de la route	17	
- Franchise assurance	300	
Total	317	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation congés payés	3 600
Indemnités assurance	2 691
Total	6 291

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Le 11/09/2018
BARTHELEMY ANTOINE CO-GERANT

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	14
Evaluation des immobilisations corporelles	14
Evaluation des amortissements	15
Titres immobilisés	15
Evaluation des créances et des dettes	15
Dépréciation des créances	15
Evaluation des valeurs mobilières de placement	15
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	15
Produits à recevoir	16
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	16
Variation des capitaux propres	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	17
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	17
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	17
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	17
Montant des engagements financiers	17
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	18
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	18
Transferts de charges	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

2AB

Société à Responsabilité Limitée, au capital de 5 000 euros
Siège social : 324 rue Chanteclair
42170 ST JUST ST RAMBERT
800 715 906 RCS SAINT-ETIENNE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant **l'exercice clos le 30 Juin 2018** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Ces comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Il s'agit du quatrième exercice de notre Société. Le chiffre d'affaires de cet exercice clos le 30 juin 2018, d'une durée normale de 12 mois, s'est élevé à **360 917,44 euros**, contre 340 478,44 euros au titre de l'exercice précédent, soit une légère progression de 6 %.

Pour mémoire, ce chiffre d'affaires est constitué des diverses prestations de services facturés aux sociétés filiales du groupe « TOMA », pour la somme de **139 300 euros** (soit une baisse de 38,90 % par rapport à l'exercice antérieur), des honoraires d'apporteur d'affaires négociés avec lesdites sociétés du groupe pour la somme de **157 154,27 euros**

AB
AB

(soit une augmentation de 89,83 % par rapport à l'exercice antérieur), et de la refacturation de divers frais engagés par notre Société pour le compte des sociétés du groupe pour la somme de **64 463,17 euros** (soit une importante progression de 117,12 % par rapport à l'exercice antérieur).

Dans le même temps, le total des produits d'exploitation est en progression de 6,79 % par rapport à l'exercice clos le 30 juin 2017 et s'élève donc à **367 216,35 euros**, contre 343 855,96 euros au titre de l'exercice précédent, avec en sus, des transferts de charges pour 6 290,85 euros (contre 3 375,00 euros au cours de l'exercice précédent, soit une augmentation de 86,40 %), et des autres produits arrêtés à 8,06 euros (contre 2,52 euros au cours de l'exercice précédent).

Nos charges d'exploitation, quant à elles, ont progressé dans les mêmes proportions et représentent un total de **364 738,70 euros** contre 302 304,80 euros pour l'exercice clos le 30 juin 2017 (soit une augmentation de 20,65 %). Ces charges se ventilent comme suit :

- *Achats de matières premières et autres approvisionnements* : **5 125,01** (contre 4 787,51 euros, soit une augmentation de 7,05 % entre les deux exercices sociaux).
- *Autres achats et charges externes* : **61 725,71 euros** (contre 36 559,97 euros, soit une hausse de 68,83 % entre les deux exercices sociaux).
- *Impôts, taxes et versements assimilés* : **24 485,75 euros** (contre 16 816,91 euros, soit une hausse de 45,60 % entre les deux exercices sociaux).
- *Salaires et traitements* : **273 246,68 euros** (contre 243 837,38 euros, soit une augmentation de 12,06 % entre les deux exercices sociaux).
- *Charges sociales* : **aucunes** (contre 179,75 euros pour l'exercice précédent).
- *Autres charges* : **1,55 euros** (contre 3,28 euros, soit une baisse de 52,74 % entre les deux exercices sociaux).

En conséquence, notre résultat d'exploitation a régressé de 94,04 % par rapport à l'exercice clos le 30 juin 2017, mais est resté bénéficiaire de **2 477,65 euros** (contre également un bénéfice de 41 551,16 euros au titre de l'exercice précédent).

Après constitution des amortissements à hauteur de 154,00 euros, et après prise en compte :

- d'un *résultat financier* positif de **236 505,36 euros** (composé de 238 626,97 euros de produits financiers et de 2 121,61 euros de charges de même nature),
- d'un *résultat exceptionnel* négatif de **317,00 euros** (composé de 300,00 euros de charges exceptionnelles sur opérations en capital et de 17,00 de charges exceptionnelles sur opérations de gestion),
- et d'un *impôt sur les sociétés* positif de **3 028,00 euros**,

le résultat de l'exercice se solde par **un bénéfice de 235 638,01 euros** contre, pour l'exercice précédent, également un bénéfice de 234 402,56 euros, soit une hausse de 1 235,45 euros. (0,53 % entre deux exercices sociaux).

En outre, au cours de cet exercice, notre Société n'a contracté aucun nouvel emprunt auprès d'établissements bancaires et financiers, mais elle a procédé au remboursement de la somme de **22 869,80 euros** au titre des emprunts antérieurement souscrits.

Divers emprunts et dettes contractés auprès des associés s'élèvent à **39 809,42 euros** (contre 39 820,23 euros pour l'exercice précédent).

AB AB

Au cours de cet exercice social, la Société n'emploie toujours aucun salarié.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Notre Société envisage de racheter 40 % des parts de la société JULIETTE afin d'en détenir la totalité, et de céder la participation qu'elle détient au capital de la société NOE, soit également 40 % des titres. Ces opérations juridiques finalisent la rupture des relations professionnelles avec le groupe TOMA INTERIM.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Au cours de cet exercice d'une durée classique de douze mois, notre chiffre d'affaires a légèrement progressé.

Grâce à une maîtrise de nos charges, cet exercice social se solde par un résultat bénéficiaire.

Ce quatrième exercice peut être considéré comme satisfaisant. Nous maintenons nos efforts pour soutenir l'activité, et continuer à gérer avec prudence les sociétés filiales et les participations inscrites à l'actif de notre société holding.

FILIALES ET PARTICIPATIONS (loi n°85-70 du 12 juillet 1985 – articles L233.6 et L233.13 du nouveau code de commerce et de la loi n°89-531 du 2 août 1989)

Conformément à l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous précisons que notre Société détient une participation dans les sociétés suivantes :

- Société « **NOE** » représentant plus du tiers (40 %) du capital social et des droits de vote de cette société,
- Société « **JULIETTE** » représentant plus de la moitié (60 %) du capital social et des droits de vote de société,

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

RESULTATS - AFFECTATION

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir **un bénéfice de 235 638,01 euros** qui recevrait l'affectation suivante :

AB
AB

- Virement, en totalité, au compte « **Autres Réserves** »,
Soit la somme de 235 638,01 euros.

TOTAL EGAL A.....235 638,01 euros.

Le solde créditeur du compte « Autres Réserves » sera ainsi porté à 632 869,09 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de **638 369,09 euros**.

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinques du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Rémunération de la cogérance

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance.

A ce titre, nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice social clos le 30 juin 2018 :

- Monsieur **Antoine BARTHELEMY**, cogérant, a perçu une rémunération de **30 000 euros**, outre l'allocation d'une prime de bilan d'un montant de **60 000,00 euros**, et outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires de la gérance s'élevant à **34 780,00 euros**, le coût de la CSG non déductible pour **3 943,00 euros**, celui de la CSG déductible pour **11 182,00 euros**, des charges facultatives entrant dans le cadre de la loi Madelin pour la somme globale de **7 476,82 euros**, ainsi que le remboursement des frais occasionnés pour les besoins de la société.
- Madame **Alexandra BONNASSIEUX**, cogérante a perçu une rémunération à ce titre d'un montant de **30 000 euros**, outre une prime de bilan d'un montant de **60 000,00 euros**, outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires de la gérance s'élevant à **35 072,00 euros**, le coût de la CSG non déductible

AB AB

pour **3 845,00 euros**, celui de la CSG déductible pour **10 959,00 euros**, des charges facultatives entrant dans le cadre de la loi Madelin pour **8 129,20 euros**, ainsi que le remboursement des frais occasionnés pour les besoins de la société.

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.A small, stylized handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page.

2 AB

Société à responsabilité limitée, au capital de 5 000 euros
Siège social : 324 RUE CHANTECLAIR
42170 ST JUST ST RAMBERT
800 715 906 RCS SAINT-ETIENNE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 OCTOBRE 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à **235 638,01 euros** de la manière suivante :

- Virement, en totalité, au compte « **Autres Réserves** »,
Soit la somme de 235 638,01 euros.

TOTAL EGAL A.....235 638,01 euros.

Le compte « AUTRES RESERVES » présentera un solde positif arrêté après affectation à 632 869,09 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 octobre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LA GERANCE

